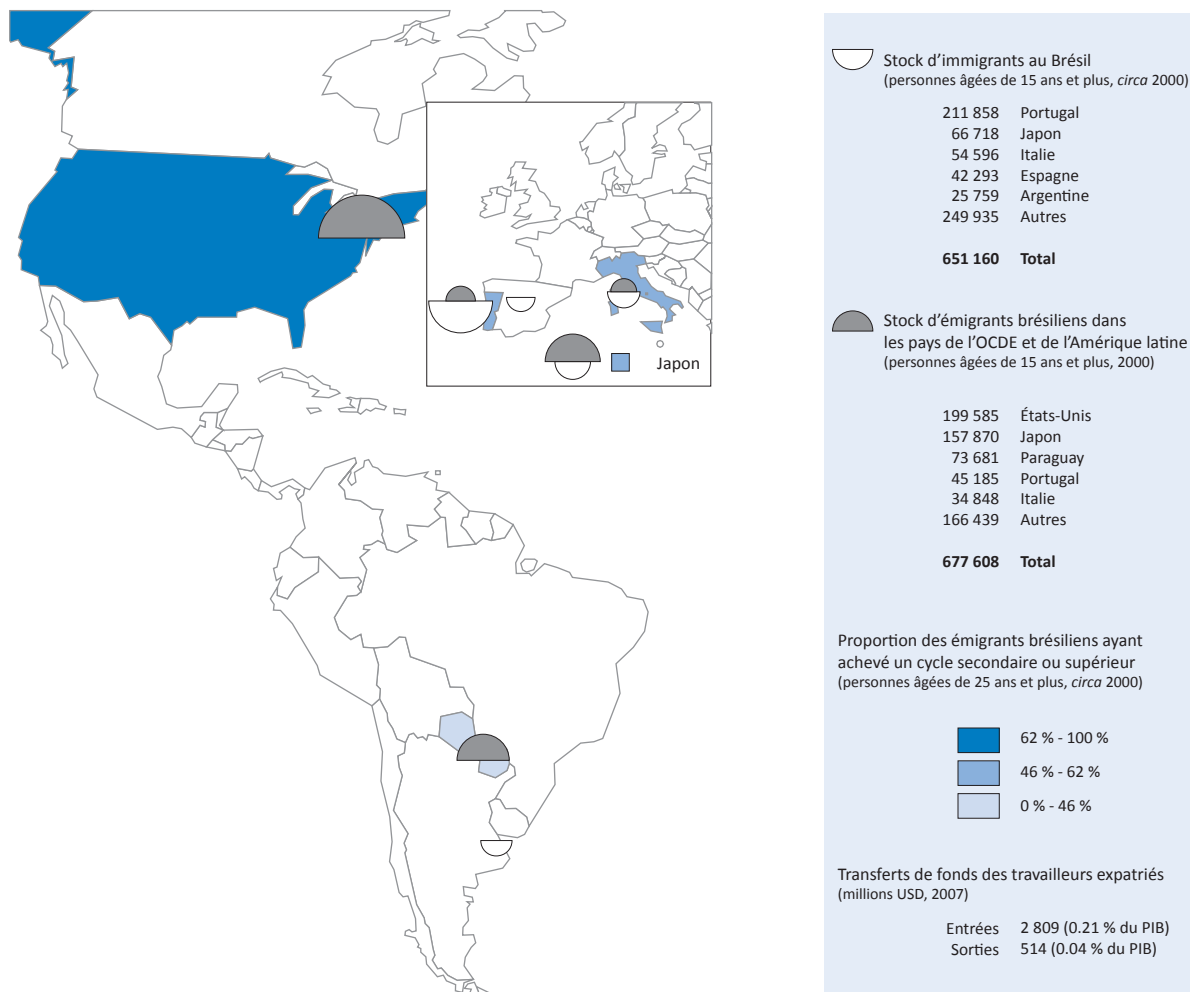


BRÉSIL

Brésil

Le Brésil a accueilli à différents moments de son histoire plusieurs vagues d'immigrants. Depuis quelques décennies cependant, des Brésiliens de toute origine se sont mis à émigrer vers d'autres pays, en quête d'opportunités économiques.

Figure 1. Stock des immigrants au Brésil et des émigrés brésiliens. Niveau d'éducation des Brésiliens émigrés dans les pays de l'OCDE et d'Amérique latine



Note : Cette figure indique le stock de migrants enregistrés dans les recensements nationaux ainsi que les transferts privés figurant dans les données de la balance des paiements. Elle ne fait donc pas apparaître les flux formels ou informels non enregistrés, qui peuvent être substantiels.

Source : Pour plus d'information sur les définitions et les sources, consulter l'Annexe statistique.

L'émigration massive des Brésiliens est un phénomène relativement récent. L'émigration vers les États-Unis, le Japon et le Portugal a commencé dans la seconde moitié des années 1980 et elle continue d'augmenter.

La population brésilienne a été influencée par différentes vagues d'immigration, en provenance de pays européens et, notamment, du Portugal, d'Italie et d'Espagne, mais aussi originaires du Japon et de pays voisins en Amérique latine.

Le niveau d'éducation des émigrés brésiliens est extrêmement variable. Aujourd'hui, les Brésiliens émigrés au Paraguay sont peu éduqués, alors que ceux qui partent vers les pays européens et le Japon ont un niveau intermédiaire. Les plus éduqués se dirigent vers les États-Unis.

Histoire des migrations et évolution des politiques

Historiquement, le Brésil est un pays d'accueil dont le parcours est influencé par des vagues successives d'immigration. Certaines initiatives anciennes, comme le décret 80 (1824) et les programmes gouvernementaux subventionnant les frais de transport des immigrants, encouragent le développement de communautés d'immigrés européens. L'abolition de l'esclavage en 1888 entraîne une pénurie de main-d'œuvre dans le pays, particulièrement sensible dans les plantations de café. L'État réagit en promulguant le décret 528 (1890) qui régule l'arrivée des immigrants au Brésil, en favorisant les flux originaires d'Europe. Les principaux pays d'origine à la fin du 19^e siècle sont le Portugal, l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne.

Au début du 20^e siècle, l'immigration ne faiblit pas. Cette période marque le début de l'immigration japonaise. Pourtant, la crise économique de 1929 est durement ressentie, surtout dans l'industrie brésilienne du café, et le chômage qui s'ensuit entraîne un durcissement des règles d'immigration. Le décret 19 482 (1930) suspend toute immigration pour un an et la loi sur les quotas, introduite dans la constitution de 1934 puis renforcée en 1937, ramène l'immigration annuelle, quel que soit le pays d'origine, à 2 % du niveau moyen des 50 années précédentes. Entre la fin de la Seconde Guerre mondiale et les années 1970, le Brésil connaît une croissance économique significative. Les politiques d'immigration regagnent en souplesse, tout en privilégiant toujours les flux européens (régulés par le décret 7 967 de 1945). Parallèlement, le gouvernement de Getulio Vargas (1930-45 et 1951-1954) encourage les immigrants à se fondre dans la culture brésilienne avec la volonté de forger une identité brésilienne unique.

Aujourd'hui, le Brésil est une destination de choix pour les Latino-américains, quel que soit leur milieu socio-économique et éducatif, surtout depuis l'entrée en vigueur du Mercosur, en 1991. L'immigration est actuellement régie par la loi 6 815 (1980) et le décret 86 715 (1981) qui instaure le Conseil national de l'immigration. Ce conseil est chargé de mettre en œuvre la politique migratoire du pays, mais aussi de délivrer les visas et les permis de travail. Des mesures plus récentes accordent la priorité à la délivrance de permis pour des personnes pouvant attester au minimum d'un niveau secondaire.

Ces 30 dernières années, le Brésil a changé de statut, devenant un pays de départ et non plus d'accueil. Les crises économiques des années 1980 et 1990 n'y sont pas étrangères. Les dernières données de recensement disponibles montrent que plus de 670 000 Brésiliens résident à l'étranger – alors que les chiffres officiels du ministère des Affaires étrangères évoquent un total supérieur à 2 millions en 2008. Les principales destinations sont les États-Unis, le Japon et le Paraguay et, dans une moindre mesure, les pays de l'UE. Le gouvernement brésilien prend donc certaines mesures pour renforcer ses liens avec ses communautés à l'étranger. Le réseau *Brasileiros no Mundo* entend ainsi améliorer les conditions de vie des Brésiliens vivant à l'étranger à travers un dialogue avec les autorités brésiennes.

Marché du travail

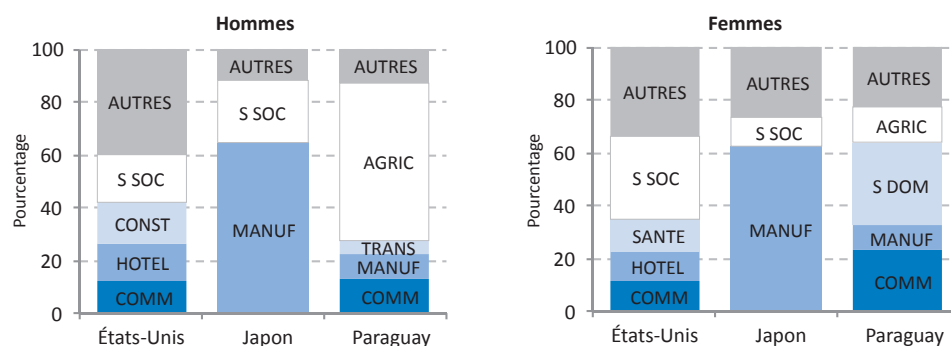
Une analyse éclatée en fonction du pays d'accueil et du contexte socio-historique facilite l'examen des flux d'émigrants au départ du Brésil.

La figure 2 trace le profil professionnel des travailleurs brésiliens dans les trois principaux pays d'accueil : les États-Unis, le Japon et le Paraguay. Les différences entre les trois sont frappantes : alors que les immigrants brésiliens au Japon et au

Paraguay se concentrent dans un petit nombre d'activités, les Brésiliens résidant aux États-Unis couvrent un large éventail de secteurs.

Figure 2. Répartition des émigrants brésiliens par activité dans les trois principaux pays d'accueil

(circa 2000, en pourcentage du total des émigrants brésiliens dans l'emploi)



Note : La nomenclature suivie est celle de la Classification internationale type par industrie (CITI, Rév. 3) et de l'Insee (NAF, Rév. 2) ; les abréviations suivantes sont utilisées : AGRIC : agriculture et pêche ; CONST : construction ; SANTE : santé et action sociale ; HOTEL : hôtels et restaurants ; S DOM : personnel domestique ; MANUF : activités de fabrication ; S SOC : autres activités de services collectifs, sociaux et personnels ; et COMM : commerce de gros et de détail.

Source : Centre de développement de l'OCDE d'après OCDE (2008), données DI0C pour les États-Unis, chiffres de l'Office de statistique du Japon pour ce pays et recensements nationaux des années 2000 en Amérique latine (traités avec le système en ligne de la Cepalc Redatam+SP).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/738047000852>

L'émigration brésilienne vers le Paraguay démarre dans les années 1960. Ces immigrants (les Brasiguayos) sont en général propriétaires terriens dans les régions frontalières avec le Paraguay. Les hommes pratiquent surtout une activité agricole alors que les femmes sont employées de maison ou commerçantes.

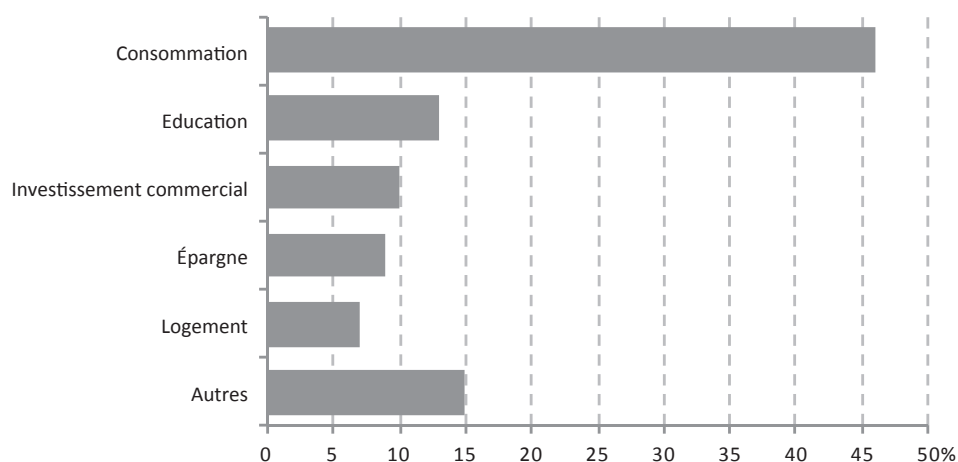
L'émigration des Brésiliens vers le Japon est étroitement liée aux flux précédents en provenance du Japon. Ils concernent surtout les descendants de ces anciens immigrants. Les travailleurs brésiliens au Japon (les Dekasseguis) accèdent légalement à ce pays au travers des agences d'emploi japonaises installées au Brésil ou en faisant jouer leurs réseaux personnels (CGEE, 2008). La majorité d'entre eux travaillent dans le secteur manufacturier : 64 % des deux sexes confondus, dont 88 % sont des ouvriers de production.

À l'inverse, les migrants brésiliens aux États-Unis ont des profils très variés. Ils sont nettement présents dans les services à la personne, la santé, l'hôtellerie et la restauration, le BTP et le commerce. Le niveau éducatif supérieur des Brésiliens résidant aux États-Unis par rapport à celui des émigrés brésiliens vers d'autres pays d'accueil est conforme à leur présence croissante dans les professions libérales (près de 29 % des Brésiliens du pays). Plus de 81 % des émigrants vers les États-Unis ont achevé un cycle secondaire ou supérieur, et 39 % ont suivi des études universitaires ou techniques équivalentes.

Relation avec le pays d'origine et intégration dans le pays d'accueil

Alors que les transferts privés ne représentent que 0.21 % de son PIB, le Brésil bénéficie en termes absolus d'importantes rentrées. En 2007, les transferts privés dépassent les 2.8 milliards USD, contre des sorties inférieures à 0.04 % du PIB.

Figure 3. Principales utilisations des transferts privés au Brésil, 2004



Source : BID/MIF (2004a).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/738057128823>

En 2004, la Banque interaméricaine de développement (BID) réalise une enquête sur le profil des bénéficiaires des transferts privés au Brésil (BID/MIF, 2004a). Conclusion, les bénéficiaires sont avant tout les familles appartenant aux groupes à revenu inférieur ou intermédiaire et relativement peu éduqués (35 et 44 % des personnes interrogées ont indiqué avoir respectivement un niveau primaire ou secondaire).

L'enquête indique aussi comment les familles des émigrés brésiliens utilisent les fonds qu'elles reçoivent (figure 3). Pratiquement la moitié (46 %) sert à la consommation courante. Dans une mesure moindre mais significative, les fonds vont à l'éducation (13 %) et à l'investissement commercial (10 %).

Une initiative conjointe du Service de soutien aux micros et petites entreprises du Brésil (SEBRAE), de la BID et de l'Association brésilienne des Dekassegui (ADB) promeut l'investissement des transferts privés dans des activités productives. Le programme des entrepreneurs Dekassegui cherche à développer la capacité entrepreneuriale des Brésiliens au Japon (ou de retour du Japon) en assurant un soutien éducatif et technique pour la création d'entreprises.